



Sommaire :

- Le mot du Maire...
- Rencontre avec les associations communales
- Actualités des associations
- Budget Communal
- Zone d'activité
- Le S.P.A.N.C.
- Enfouissement réseau ERDF
- Rénovation du four d'Asprette
- Informations communales
- État civil...

Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi :
9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

Mardi :
9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Mercredi :
14h00 à 18h00

Judi :
9h00 à 12h00

Vendredi :
9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

L e mot du Maire...

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Comme nous nous y sommes engagés lors de notre élection, la transparence, l'information, l'exactitude sont toujours, pour le conseil municipal que j'ai l'honneur de conduire, une priorité.

A mi-chemin d'un printemps qui tarde à arriver, j'ai le plaisir de partager avec vous le dernier bulletin municipal, qui vous apportera quelques informations sur notre commune.

L'interminable hiver que nous avons traversé a entraîné du retard dans les projets communaux, mais la venue des beaux jours - que j'espère tout autant que vous ! - devrait nous aider à rattraper le temps perdu...

Recevez, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, mes respectueuses salutations.

Maurice BERGONHE

RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Le mardi 19 janvier 2010, à l'invitation de la Municipalité, a eu lieu une rencontre avec toutes les associations de la commune. Le but de cette soirée était de donner la parole aux différentes associations afin qu'elles puissent présenter leurs activités et qu'elles fassent connaître leurs éventuels besoins. Toutes les associations avaient répondu présentes à cette invitation.

AMITIE CHASTELLOISE : 105 adhérents.

Organise les loisirs des Aînés de la commune et améliore leurs conditions de vie matérielles et morales. Or-

ganisation d'activités diverses. Rencontres hebdomadaires tous les mardis après midi.

Contact : Monique BRUNEL : 04 66 49 25 99.

AS CHASTELLOISE FOOTBALL :

52 licenciés adultes et 10 licenciés à l'école de foot. Deux équipes seniors engagées dans les championnats départementaux FFF, 2 équipes de débutants qui participent au championnat UFOLEP.

Contacts : Daniel DELON : 04 66 32 65 58 pour les seniors, Arnaud PRUNET : 04.66.65.17.59 pour l'école de foot.

ECURIE LOZERE SPORT AUTO

40 membres

Participe à différentes animations (Téléthon, fête, course...) afin de faire découvrir, aux plus grands nombres, leur passion pour le sport automobile.

Contact : Elodie ALLE : 06.08.04.85.86 - <http://www.lozeresportauto.fr>

FOYER RURAL :

Participe de manière active à l'animation et au développement global du milieu rural. Il est aussi lieu de rencontre et d'échange, un lieu de médiation entre les acteurs locaux (habitants du village de toutes tranches d'âge, élus, associa-

PROJETS

RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS COMMUNALES (SUITE)

« ...Le mardi 19 janvier 2010, à l'invitation de la Municipalité, a eu lieu une rencontre avec toutes les associations de la commune. ... »

tions,...).

Contact : Michel GOUBERT : 04.66.65.13.10

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

63 adhérents.

Met en place des cours de gymnastique pour les seniors (mardi), les adultes et les enfants (mercredi). Les séances se déroulent au foyer rural.

Contact : Christelle CUMINAL : 04 66 65 12 73

LA FARANDOLE

Association des parents d'élèves de l'école privée.

Organise diverses activités (loto, concours de belote, soirée musette...) afin de recueillir des fonds pour les activités annuelles des élèves (piscine, activité culturelle, voyage de fin d'année...).

Contact : David JAFFUEL - 04 66 65 91 73

L'ECOLINE

Association des parents d'élèves de l'école publique.

Organise diverses activités (concours de belote, tombola, spectacle fin d'année...) afin de recueillir des fonds pour les activités annuelles des élèves (piscine, activité culturelle, voyage de fin d'année...).

Contact : Bruno FUJOL - 04 66 49 03 03

LE BOUFFADOU

108 adhérents

Se propose de constituer un trait d'union entre les générations par la transmission des traditions locales et du savoir faire d'autrefois, ainsi que de favoriser le développement culturel et la sauvegarde du patrimoine communal.

Contact : Anne BLANQUER : 04.66.65.06.01

PETANQUE CHASTELLOISE :

43 membres

L'objectif de l'association est la pratique du jeu de pétanque. Elle se veut être le lieu de rencontre et de convivialité mêlant des plus jeunes aux grands seniors, des joueurs de concours à des joueurs de loisirs.

Contact : Fernand LAUGIER : 04 66 65 25 13

VOISINE

30 adhérents

L'association a pour but d'initier, accompagner, promouvoir et déployer le covoiturage et la mobilité durable, sur le département de la Lozère, dans une démarche éco responsable et solidaire.

Contact : Evelyne BOUKERA : 04.66.49.26.07 - <http://www.voisine48.fr>



ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

VOISINE : Association coVOLTurage Solidaire Intégré à l'Environnement.



- 1er et 2 juin 2010 : VOISINE organise une formation à l'éco-conduite pour 8 de ses adhérents avec MOBIGREEN. Au programme : réduire les coûts liés à l'utilisation du véhicule, réduire la consommation de carburant, réduire l'empreinte carbone...

- Mai et juin : Mise en place d'un carapatte à l'école Jeanne d'Arc. VOISINE ac-

compagne les parents et enseignants pour élaborer des lignes de déplacement à pied, des enfants, de leur domicile à l'école : amusant, convivial, anti-stress, et un excellent exercice pour commencer la journée et réduire la circulation autour de l'école.

- du 16 au 22 septembre 2010 au coeur de Mende : semaine européenne de la mobilité - VOISINE organise des animations autour de la mobilité douce sur le thème « bougez autrement, la meilleure énergie c'est la vôtre » : un rallye de la mobilité où l'équipe qui choisit le meilleur mode de dépla-

cement dans chaque épreuve est récompensée (à gagner un VAE et un VTT) ; des balades à pied (avec des guides de montagne, l'association Escapade et l'office de tourisme de Mende, des balades et des ateliers vélo avec le Cyclo Club Mendois ; des échasses (essais et spectacle) ; des tandems (spectacle), un millepatte (avec toutes les écoles volontaires) ; un jardinier pas comme les autres (spectacle), une balade en roller accompagnée ; un skate park (essais et spectacle) ; des voitures à pédale d'époque pour les 3/6 ans ; un simulateur de conduite pour ap-

Nos associations sont dynamiques et participent activement à la vie de la commune !

ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS (SUITE)

prendre les règles de l'éco-conduite, faire des essais, s'informer ; de nombreux stands sur la mobilité, la santé, l'environnement, des conseils, des démonstrations... A ne surtout pas rater !

Le BOUFFADOU :



Samedi 5 juin : à l'occasion de la fête du Chastel : journée découverte du patrimoine pour les enfants de 6 à 13 ans. Ballade découverte à pied ou à vélo jusqu'à Aspres. Préparation du repas au four, activités manuelles, jeux.

Contact : Christelle Cuminal
04 66 65 12 73.

Samedi 3 juillet : fête du pain à Aspres à l'occasion de la rencontre annuelle de l'Association. Ballade à pied jusqu'à Aspres le matin, repas tiré du sac. Apéritif, pain, vin et café offert aux participants. Cuisson du pain l'après midi et projection des photos des animations du 10^{ème} anniversaire (possibilité d'en commander).

Contact : Anne Blanquer 04 66 65 06 01.

ECURIE LOZERE SPORT



AUTO :

Les 1^{er} et 2 Mai 2010, on retrouvait au départ de la 42^{ème} édition du Rallye National de Lozère, deux équipages qui défendaient les couleurs de l'Ecurie Lozère Sport Auto.

Tout d'abord, Laurent CAM-

POY et Sébastien ROL, pour leur première épreuve de la saison, étaient à bord d'une Citroën Saxo appartenant à la classe 6 du groupe A. Dans la première spéciale du Pompidou le samedi, ils rencontrèrent de gros problèmes de frein mais, ces derniers furent résolus à l'assistance. Ils purent repartir pour la deuxième ES du Samedi et rentrer en parc le soir à une belle 31^{ème} place au général, deuxième de la classe A6. Le lendemain matin, alors qu'ils étaient en train de remonter sur le premier de classe, ils furent contraints à l'abandon dans la 5^{ème} spéciale suite à la casse de leur levier de vitesse.

On retrouvait également au départ de cette manche lozérienne, un autre équipage portant les couleurs de l'ELSA. En effet, Ludovic BONHOMME était associé à Elodie ALLE sur cette épreuve. Tout deux étaient à bord de la Peugeot 106 XSI appartenant à la classe 5 du groupe A. Après une première journée assez difficile au vue des conditions météorologiques et, suite à leur abandon au précédent rallye, ils étaient très contents de rentrer en parc fermé le samedi soir à la 87^{ème} place scratch, 5^{ème} de la classe A5. Hélas, dans la première spéciale du dimanche, après un début de chrono concluant, ils furent contraints, dans les derniers kilomètres de l'ES, à abdiquer suite à une casse moteur.

Espérons que les prochains tours de roue de ces deux équipages, qui devraient tous deux, prendre part au Rallye du Gard dans 15 jours du côté de Bessèges, seront plus chanceux.

L'ECOLINE :



CHASTEL-NOUVEL :

Samedi 19 juin 2010 : L'association des Parents d'élèves de l'Ecole Publique invite toutes les personnes intéressées (habitants du Chastel, anciens instituteurs et institutrices, anciens élèves ...) à participer à une grande fête organisée en l'honneur des 10 ans de l'école publique :

Au programme :

- 15H30 : Spectacle des enfants (1^{ère} partie)
- 16H00 : Kermesse + exposition
- 18H00 : Spectacle des enfants (2^{ème} partie)
- 18H30 : Apéritif + tirage de la tombola
- 19H30 : Repas musical (à réserver) (*)

(*) Afin d'organiser au mieux cette soirée, nous vous demandons, dans le cas où vous seriez intéressé, de réserver votre repas avant le 5 Juin 2010 (dernier délai) :

Repas : Paëlla, fromage, dessert et vin compris

(12 euros/adulte et 5 euros/enfant de moins de 12 ans).

(P.S. : possibilité de grillades + frites)

Réservations par téléphone : 04.66.65.17.59 ou 04.66.49.03.03 ou 04.66.45.02.06

Par mail : dizandecole@orange.fr



« ...L'association des parents de l'Ecoline vous attend très nombreux pour ce grand moment de convivialité !... »



BUDGET COMMUNAL

Le budget 2010, voté à l'unanimité, lors de la séance du conseil municipal du 16 mars dernier, se place dans la continuité du précédent par la finalisation des travaux entrepris et l'émergence de nouveaux projets, tout en préservant la bonne santé des finances communales.

Ainsi, sont prévues les principales opérations d'investissement suivantes :

- Réhabilitation de l'ancien presbytère en y aménageant une salle communale et deux logements ;
- Constitution d'une réserve foncière ;
- Programme d'amélioration (sous l'égide du SDEE) et d'aménagement de voirie ;
- Préservation du petit patrimoine communal et notamment la rénovation du four communal d'Asprettes ;
- Réalisation d'un columbarium au cimetière.
- Remplacement de la lame de déneigement du

tracteur

Pour le financement des ces projets sont ou seront sollicités la région et le conseil général, mais aussi les fonds de l'Etat notamment par l'intermédiaire de notre député.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement les différents postes ont été légèrement réajustés mais sans changement en profondeur.

C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de reconduire les taux des taxes directes. A savoir, le taux de la taxe d'habitation maintenu à 8,38 %, celui de la taxe foncière sur la propriété bâtie à 11,71 %, celui de la taxe foncière sur la propriété non bâtie à 87,09 %. La taxe professionnelle (TP) étant supprimée, la compensation relais décidée par l'état et allouée à la commune sera supérieure au produit de la TP de l'année 2009.

De plus, suite à la poursuite du comportement citoyen en

matière de tri sélectif de l'ensemble des habitants de la commune ; le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera en légère diminution en 2010 soit au taux de 7,80%.

Il est à noter que 21 240 euros seront accordés aux différentes associations chastelloises. Une subvention exceptionnelle sera versée, cette année, au Foyer Rural pour permettre l'achèvement des travaux d'agrandissement de la salle qui est utilisée par une bonne partie de la population locale pour diverses activités.

Le budget de l'eau et de l'assainissement faisant apparaître un excédent de trésorerie, il a été décidé de terminer la nécessaire mise aux normes des différents captages, et de prévoir une partie du financement du nettoyage du lagunage qui doit être programmé prochainement.

« Le budget de l'eau et de l'assainissement faisant apparaître un excédent de trésorerie, il a été décidé de terminer la mise aux normes nécessaire des différents captages, et de prévoir une partie du financement du nettoyage du lagunage qui doit être programmé prochainement... »

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Charges de gestion générale	88 850	Atténuation des charges	12 000
Charges de personnel	167 100	Impôts et taxes	288 381
Dépenses imprévues	15 000	Produits des domaines et ventes diverses	1 500
Charges de gestion courante	121 240	Dotations et participations	210 141
Charges financières	15 500	Produits exceptionnels	1 900
Virement à section d'investissement	161 432	Autres produits de gestion courante	55 200
	569 122		569 122
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Opérations patrimoniales	35 000	Subventions d'investissement	366 965
Opérations d'équipement	943 870	Emprunts et dettes assimilées	150 000
Emprunts et dettes assimilées	48 500	Dotations, fonds divers et réserves	416 291
Dépenses imprévues	10 000	Virement de la section de fonctionnement	161 432
Solde négatif reporté ou anticipé	91 318	Opérations patrimoniales	34 000
	1 128 688		1 128 688

ZONE D'ACTIVITES DU CAUSSE D'ALTEYRAC

L'étude pour la création des infrastructures est terminée.

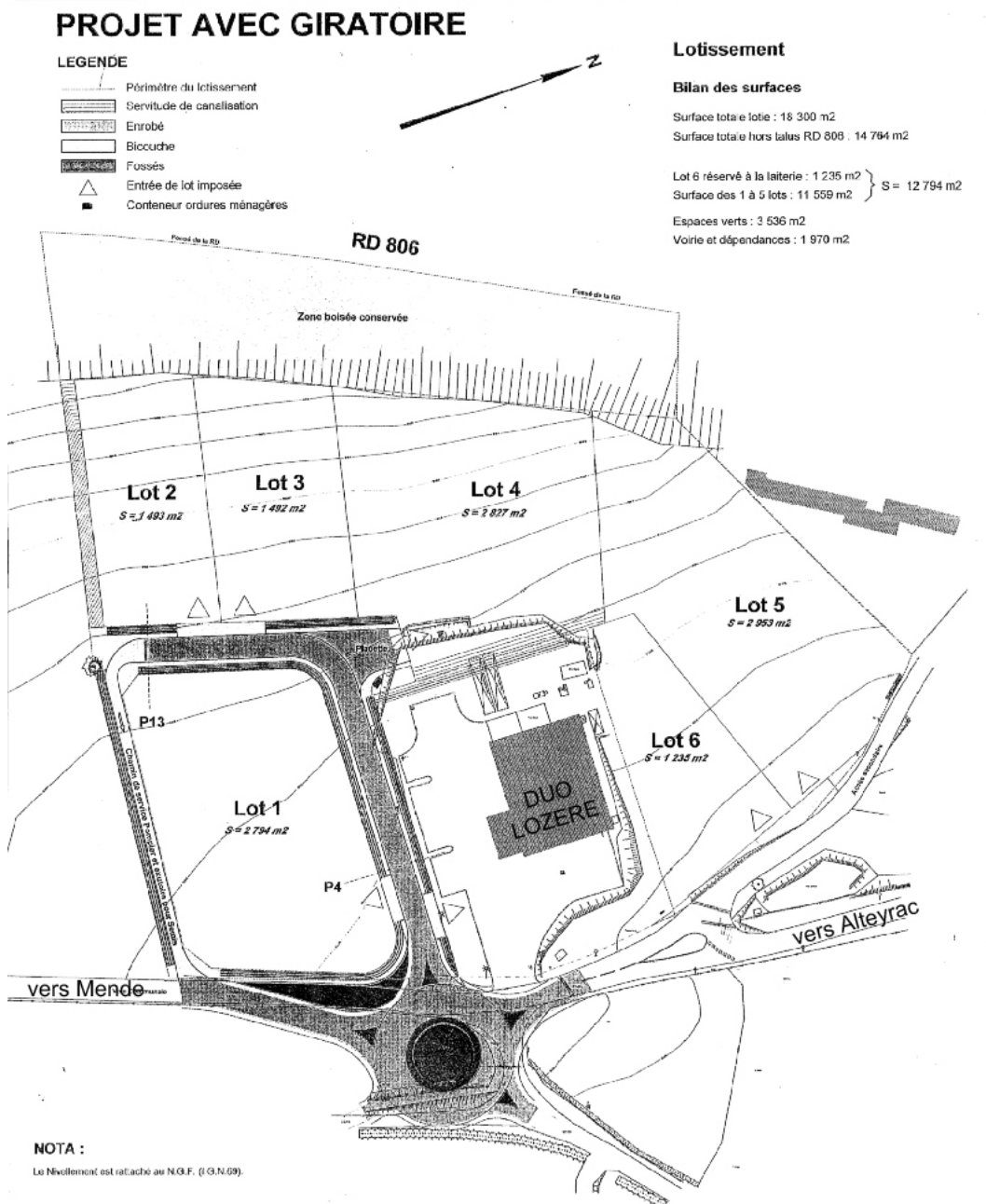
Le lotissement sera composé de six lots, de 1400 à 2800 m² environ, exclusivement destinés à la construction d'un ou plusieurs bâtiments à usage commercial, artisanal, de bureaux ou regroupant une ou plusieurs de ces activités.

Les lots ayant un accès direct sur la voie communale seront préférentiellement destinés à recevoir des commerces ou services.

Il est prévu le maintien d'une bande arborée à l'ouest de la zone. Le stationnement sera assuré à l'intérieur des lots et il n'est pas prévu de parking public.

La desserte de la zone et la circulation sur la vieille route sud seront sécurisées par la création d'un rond-point (voir schéma). La commune a d'ores et déjà acheté la parcelle nécessaire à sa réalisation.

Les travaux devraient être terminés pour la fin de l'année et les lots mis à la vente à cette même période.



« ...Les travaux devraient être terminés pour la fin de l'année et les lots mis à la vente à cette même période... »

LE S.P.A.N.C. : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pour information, la consommation journalière d'une personne est d'environ 70 litres d'eau domestique en moyenne : c'est-à-dire qu'une famille de 4 personnes rejette pour son usage quotidien près de 100 m³ d'eau par an !!! D'où l'importance de réaliser des économies d'eau au quotidien, mais aussi de rejeter une eau moins polluante pour le milieu.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la loi sur l'Eau a imposé aux collectivités de conduire un certain nombre de contrôles sur les installations d'assainissement autonome.

Sur le territoire de Terre de Randon, c'est la Communauté de Communes qui gèrera ce nouveau service.

Les objectifs de cette loi sont de prévenir tout risque sanitaire, de limiter l'impact environnemental et participer ainsi à l'effort national de protection de la ressource en eau.

COLLECTIF OU NON COLLECTIF ?

Chaque jour, vous utilisez de l'eau pour la douche, la vaisselle, les WC, etc...

Après usage, ces eaux sont polluées et doivent être traitées avant de rejoindre le milieu naturel : c'est le rôle de l'assainissement.

Votre habitation est desservie par un réseau public de collecte des eaux usées, vous devez vous y raccorder. Après avoir été collectées, vos eaux usées sont traitées dans une station d'épuration ou une unité de traitement : c'est l'assainissement collectif.

Votre habitation n'est pas desservie par un réseau public ? Vous devez disposer d'un système individuel d'assainissement qui permet de traiter vos eaux usées sur votre terrain : c'est l'assainissement non collectif.

COMMENT CA MARCHE ?

La collecte : Les eaux usées sont produites à différents endroits dans la maison (cuisine, salle de bains, WC, machine à laver, etc.). Elles sont collectées par plusieurs canalisations.

Le prétraitement : Les eaux usées collectées contiennent

des particules solides et des graisses qu'il faut retenir pour permettre le traitement final : c'est le rôle du prétraitement qui est réalisé soit dans une fosse septique et un bac dégraisseur, soit dans une fosse toutes eaux. Il en sort une eau claire mais encore fortement polluée.

Le traitement et l'évacuation : Chaque nature de terrain nécessite une technique de traitement adaptée et correctement dimensionnée. Le principe est de filtrer les eaux dans le sol existant ou dans un sol reconstitué pour que les micro organismes naturellement présents éliminent la pollution restante. Les eaux ainsi traitées se dispersent par infiltration dans le sol.

OBLIGATIONS ET ENTRETIEN

Votre système d'assainissement doit permettre :

- le traitement de l'ensemble des eaux usées produites dans votre habitation,
- la protection du milieu naturel, en surface et dans le sous-sol,
- le maintien de la salubrité publique.

Vous devez assurer :

- l'entretien de votre système,

- son maintien en bon état de fonctionnement,
- l'accès à l'ensemble des dispositifs le composant (regard affleurant).

L'entretien de votre installation :

Le bac dégraisseur doit être régulièrement nettoyé.

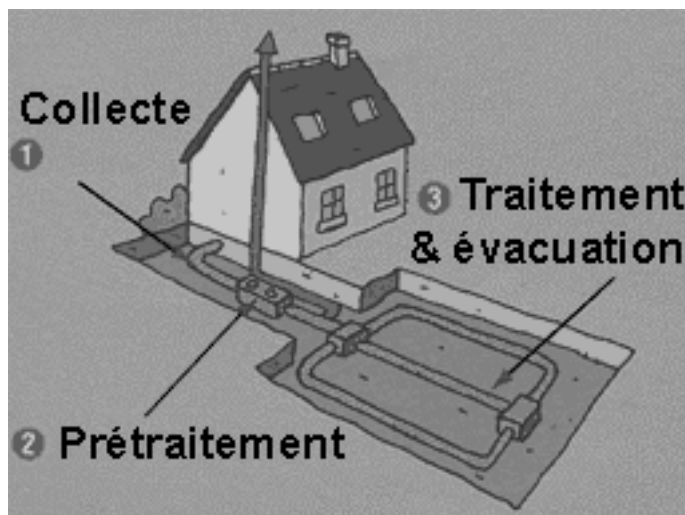
La fosse septique ou la fosse toutes eaux doit être vidangée à intervalles réguliers.

A QUEL MOMENT INTERVIENT LE SPANC ?

1—Vous construisez une nouvelle habitation, vous **renovez** un ancien bâtiment ou vous souhaitez refaire votre système d'assainissement, le SPANC Intervient à deux étapes :

- **au moment de la conception du projet :** le SPANC s'assure que l'étude de sol et le projet répondent à la réglementation en vigueur, aux caractéristiques du terrain et du bâtiment à desservir, Il s'agit du contrôle de conception et d'implantation.

- **au moment de la réalisation des travaux :** le SPANC contrôle le bon déroulement des travaux afin de s'assurer que le projet est respecté et mis en oeuvre selon les règles.



LE S.P.A.N.C. (SUITE)

2—Vous êtes propriétaires d'un bâtiment existant, le SPANC Interviendra dans le cadre d'un contrôle de bon fonctionnement, accessibilité et entretien.

3—Vous vendez votre habitation, un contrôle de fonctionnement devra être réalisé afin d'informer le notaire et donc l'acquéreur de l'état

du système avant la vente.

4—Régulièrement (1 fois tous les 3 ou 4 ans par exemple) le SPANC vous informera par courrier du passage d'un technicien qui vérifiera le bon fonctionnement de votre installation.

Sachez que le SPANC est un service payant, mais

qu'à ce jour, le dossier n'est pas assez avancé pour vous donner de montant précis.

Dans le prochain bulletin, nous serons plus à même de vous informer sur la création du SPANC Terre de Randon, les services qu'il peut vous apporter et ses conséquences.

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général... »

ENFOUISSEMENT DES LIGNES : BIENTÔT LA FIN DES TRAVAUX !



Un vaste projet d'enfouissement des lignes à moyenne tension est mis en œuvre par ERDF.

Une première tranche de travaux a débuté à l'automne 2009 avec la ligne

ST CHELY - MENDE.

La réalisation, assurée par l'entreprise Périgord TP, a été perturbée par des conditions climatiques

défavorables pour ce genre de travaux.

Les chemins utilisés ont beaucoup soufferts et sont en partie im-

praticables.

Avant la fin des travaux prévus à la fin de l'été, les voies communales doivent être remises en état. Nous restons vigilants !



RÉNOVATION DU FOUR D'ASPRETTES

Dans son programme de restauration du petit patrimoine rural, notre com-



mune entreprend la reconstruction du four banal d'Asprettes. Victime de son enclavement, de ses pentes, de sa solitude, ce petit hameau, fiché à flanc de montagne entre la Brageresse et Aspres, s'est endormi avec l'exode rural. Les ronces, les sureaux et autres plantes envahissantes ont eu raison de ces petites constructions laissées à l'abandon.

Aujourd'hui tout est différent, même si les conditions de circulation restent difficiles, elles ne semblent

plus être un frein à la reconquête des lieux. Des familles désireuses d'authenticité, de tranquillité font revivre ces vieilles pierres, cultivent les jardins, entretiennent les communs. Nul ne doute que notre four, demain debout, participera à ce regain de vie.



« Des familles désireuses d'authenticité, de tranquillité font revivre ces vieilles pierres, cultivent les jardins, entretiennent les communs... »

INFORMATIONS COMMUNALES...

Campagne de mesures olfactométriques sur le site de REDOUNDELS

Le SDEE, en collaboration avec le département et les communes directement concernées (Le Chastel, Badaroux, Le Born) et suite aux plaintes de nombreux riverains, a lancé une étude sur le centre départemental de traitement des déchets.

Cette étude vise à étudier l'impact olfactif du centre d'enfouissement des déchets ménagers sur les communes environnantes et à étudier les solutions techniques à mettre en place en cas de nuisances avérées.

Cette étude se déroulera courant juin 2010, en présence d'un « jury de nez » issu des diverses communes. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites données à celle-ci.

Presbytère

Nous l'avions évoqué dans le dernier bulletin : les études de réhabilitation du presbytère, si elles ont pris un peu de retard, n'en sont pas moins venues à terme...

Le permis de construire est déposé, l'appel d'offres lancé et les travaux devraient être engagés dans le courant du mois de juillet 2010.

La commune disposera bientôt de deux logements locatifs et d'une nouvelle salle accessible aux handicapés...

Incivisme

La commune travaille à rendre les villages agréables aux habitants : réhabilitation du petit patrimoine, création de jardin publics, d'aires de jeu, etc.

Le jour, chacun peut en profiter et savourer le plaisir d'un environnement agréable

Mais le soir, la nuit... les arbres nouvellement plantés sont grossièrement taillés, les barrières renversées, les panneaux de signalisation arrachés et jetés au fossé.

La liste s'allonge.

Vous pensez que ça n'existe pas au Chastel ? Et pourtant c'est la réalité.

Il est regrettable que de tels agissements aient lieu dans nos petits villages, en cas de récidive, une plainte sera déposée à la gendarmerie...

Dates à retenir

19 juin : L'Ecoline fête ses 10 ans

3 juillet : Fête du pain à Aspres, organisée par le Bouffadou

3 juillet : Tournoi de sixte

5 Septembre : Rieucrossette

Pour être informé en temps réel des manifestations de la commune, rendez-vous sur le site internet

ETAT CIVIL...

Décès



Marie VEYRES (106 ans)

Adrien DELRIEU (90 ans)

Etienne LAURANS (70 ans)

...Nos peines

Naissances



Le 16 novembre : Marine RICHARD

Le 20 novembre : Adrien ROCHER

Le 24 décembre : Bastien SABADEL

Le 21 février : Mathys DALLE

Le 6 février : Louca TORAL

Le 23 mai : Mathis BEAUFILS

...Nos joies